

Agend'@wans

Le samedi 7 décembre - 17 h 00

Office religieux célébré par Monseigneur l'Évêque de Liège, Jean-Pierre Delville à l'église sainte Agathe d'Awans.

Le samedi 7 décembre - 18 h 15

Réception « tout public » en l'honneur de Monsieur Jean-Pierre Delville, à la Salle des Loisirs, rue Noël Heine 4 à 4340 Awans - Infos : secrétariat du Bourgmestre Tél. : 04/364.06.28 ou 364.06.51

Le 13 décembre

Concert de Gibius, dès 19 h 00, suivi de la visite du Père Noël au Foyer culturel, rue Louis Germeaux, 12. Réservation obligatoire : tél. 04/257.46.03

Les 14 et 15 décembre

Marché de Noël au patronage de Villers-L'Évêque, rue Gustave Lemeer. Samedi de 14 h 00 à 19 h 00 et dimanche de 10 h 00 à 17 h 00. Organisation de Qualité-Village-Villers au profit de Villers en fête 2015. Info : Monsieur Christophe Baldewyns Tél : 0497/18.83.13

Le mardi 17 décembre

Marché de Noël à l'école d'Awans, de 15h30 à 18h00, place communale à Awans. Info : Tél. : 04/246.18.53

Le jeudi 19 décembre

Marché de Noël à l'école communale maternelle de Villers-L'Évêque, ruelle Mestré, dès 17 h 30 jusqu'à 20 h 30. Info: Madame Agnès Moray Tél : 04/257.48.73

Le jeudi 19 décembre

Marché de Noël à l'école communale d'Othée, rue P. Streele, à partir de 16 h 00. Info : Madame Marie-Anne Delcommune Tél : 04/257.62.08

Le vendredi 20 décembre

Marché de Noël à l'école communale de Fooz, rue François Hanon, 35, à partir de 16 h 00. Info : Tél : 04/250.11.18

Le samedi 21 décembre

Marché de bouche, rue Roulette dès 18h. Organisation du Comité de quartier. Info : Madame Isabelle Ledouble Tél : 04/257.41.72

Le dimanche 29 décembre

Concert de Noël dans l'église de Villers-L'Évêque de 15 h 00 à 17 h 30. Organisation de la chorale « Alors, je chante ». Info : Madame Olivvy Tél : 04/257.43.67

Le lundi 6 janvier

Collecte des sapins de Noël

Les 10,11 et 12 janvier

Campagne îles de Paix : ventes de modules et de cartes. Info : www.ilesdepaix.org

Le 17 mars

Collecte des encombrants. Réservation nécessaire avant le 10 mars. Info : Call center Intradel Tél : 04/240.74.74

Les 3 et 4 mai

Championnat de Belgique de Vovinam VietVoDao au hall omnisports d'Awans de 9 h 00 à 18 h 00. Info : Monsieur Michel Gaens Tél : 0496/90.12. 01

Association locale/Le potager d'Awans

Appel aux donateurs

L'association du Potager d'Awans exploite depuis 4 ans un potager collectif, rue des Brasseurs à Hognoul, sur un terrain de 1200 m² mis à sa disposition par voie de convention par la commune. Elle bénéficie du soutien de la Fondation Roi Baudouin, de la Fondation Solidaris et de la commune d'Awans.

L'association qui dispose déjà d'un chalet de jardin, d'un abri avec toilette sèche, de bacs de culture surélevés pour personnes à mobilité réduite et d'un coin "environnement", a des projets de développement qu'elle souhaiterait financer via des dons. Ces projets sont variés: adossement d'une petite serre à l'abri de jardin, création de buttes de permaculture, construction d'une res-serre à outils, implantation de ruches, etc...



Vous pouvez aider financièrement l'Association du Potager d'Awans à réaliser ces projets, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôts correspondant à 45 % du montant de votre don, en virant celui-ci, d'un montant minimum de 40 euros, au compte IBAN: BE10 0000 0000 0404 / BIC: BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec la communication: 128/2419/00042. La Fondation Roi Baudouin fera parvenir votre don à l'Association du Potager d'Awans. Outre un accusé de réception, la Fondation vous adressera, à la fin du premier trimestre de l'année qui suit, une attestation que vous joindrez à votre déclaration fiscale.

Merci aux généreux donateurs qui sont invités à nous rendre visite chaque fois qu'ils le souhaitent...

Info : Monsieur Michel CLINET, secrétaire de l'association, GSM : 0476/32.59.42

Secrétariat du Bourgmestre

Venue à Awans de Monseigneur l'Évêque de Liège, Jean-Pierre Delville

Ce samedi 7 décembre, le collège communal aura le plaisir d'accueillir monsieur Jean-Pierre Delville, récemment ordonné Évêque de Liège en la Cathédrale Saint-Paul. Fier de compter parmi sa communauté villageoise une telle personnalité, le collège souhaite mettre à l'honneur ce natif d'Awans lors d'une réception ouverte au public. Cette manifestation, occasion de partage et d'échanges, sera organisée à la salle « Les Loisirs » rue Noël Heine, 4 à 4340 Awans dès 18h15.

À l'initiative de l'unité paroissiale locale, l'Évêque de Liège aura le plaisir de célébrer un office religieux à 17 heures en l'église d'Awans.

Naissances Du 01/07/13 au 30/09/13

- | | |
|-------------------|--------------------|
| * Diego Bettiol | * Louis Marlier |
| * Benjamin David | * Gabriel Marra |
| * Bryan Dykens | * Léna Mattart |
| * Gabriel Foulon | * Luna Mattart |
| * Sacha Fraulin | * Célia Moës |
| * Marion Gillot | * Rahina Rabiou |
| * Amaya Gomes | * Alexis Taravella |
| * Juliette Grosch | * Olivia Théate |
| * Nathan Grosch | * Tim Vilenne |
| * Lucas Kuppens | * Rayan Xhenseval |
| * Lucas Levert | |
| * Aya Lhijri | |
| * Gabriel Maita | |

Décès Du 01/07/13 au 30/09/13

- | | |
|--------------------------|------------------|
| † Arnold Billen | † Arlette Laquay |
| † Léon Bolz | † Léona Louvet |
| † Alexandra Bottin | † Pierre Lowet |
| † Jean Coenen | † Jean Magdelyns |
| † Augusta Collard | † Charles Majeau |
| † Antoine Croymans | † Jean Maris |
| † Andrée Devos | † Marie Poulain |
| † Louis Dugardin | † Pierre Rorife |
| † Rosa Eloy | † Edouard Smeers |
| † Helena Filka | |
| † Viviane Geraerts | |
| † Claudine Janssen | |
| † Louisette Ketelslegers | |

Secrétariat du Bourgmestre

Les Lauréats du travail

Dernièrement, le collège communal a eu le plaisir de remettre au nom de Sa Majesté le Roi, le titre de Lauréats du Travail à trois citoyens d'Awans, lors d'une réception organisée en leur honneur à l'administration communale.

À cette occasion, le collège a également souhaité mettre à l'honneur deux autres citoyens, pour leur implication, et pour le rayonnement qu'ils offrent au sein de notre communauté villageoise et au-delà de nos frontières grâce à leur profession. Voici les noms des personnes concernées (de gauche à droite sur la photo) :

Les deux personnes mises à l'honneur sont :

- Monsieur Jean-Marie Bouille de Villers (représenté ici par son épouse), en sa qualité de citoyen d'Awans-Artisan boulanger et patron de l'entreprise « Culture-pains ». Ce dernier a été récompensé à deux reprises par l'International Taste & Quality Institute pour ses produits de qualités parmi lesquels on retrouve les croissants qui ont reçu 3 étoiles et les baguettes qui ont reçu 2 étoiles ;
- Monsieur Pierre Hebbelincq d'Othée, en sa qualité de citoyen d'Awans-Maître Architecte qui se distingue par son travail et son parcours hors du commun. Il a notamment participé récemment à la rénovation du Théâtre de Liège mais a également reçu de nombreux prix (ex : prix Baron Horta pour le musée des Arts Contemporains au Grand Hornu). C'est un conférencier d'architecture au niveau international. En 1996, il a représenté la Belgique à la 6^e Exposition Internationale d'Architecture de Venise et a participé également à la 8^e édition de cette biennale. Il a aussi créé les éditions Fourre-Tout qui développent la collection Architexto...

Les Lauréats du travail sont

- Monsieur Pascal Furnémont d'Awans, chauffeur des TEC, a reçu l'Insigne d'or dans le secteur des Transports en commun urbains et régionaux ;
- Monsieur Humblet Philippe de Hognoul, fonctionnaire à la Province de Liège, a reçu l'Insigne d'or dans le secteur Bien-Être au Travail ;
- Monsieur Roger Lemmens d'Awans, Chef de cuisine pensionné, a reçu l'Insigne d'or dans le secteur Horeca.

Après quelques mots du bourgmestre, Monsieur André Vrancken, et de l'Échevin de la Culture, Monsieur Dominique Lugowski, les invités provenant de divers horizons ainsi que leurs proches ont pu se rencontrer, échanger et faire profiter les autres de leur parcours. Notons que la boulangerie Culture-pains a gracieusement offert le brunch, c'était l'occasion pour les convives qui ne connaissaient pas encore cet établissement, de découvrir les délicieux produits proposés par cette enseigne. Au programme, dégustation de miches garnies et de quelques délicieuses pâtisseries. Les papilles des convives s'en souviennent encore... C'est donc dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les fêtes ont reçu, de la part des autorités locales, les brevets et cadeaux de circonstances.

Info : Tél. : 04/364.06.28 ou 04/364.06.51 - E-Mail : info@awans.be



Le Collège communal d'Awans

s o m m a i r e

• Mot du Collège	1	• Grades légaux « Ne dites plus Secrétaire communal... »	3
• Les Lauréats du travail	1	• Danse avec les stars... d'Awans ...	3
• L'Agence Immobilière Sociale (AIS) opérationnelle fin d'année !	2	• Les extraits de casier judiciaire communal	3
• Oui aux feux d'artifices et pétards mais pas dans n'importe quelles conditions !	2	• Changement au niveau des instances de l'ADL	3
• Fin d'année = période propice aux cambriolages	2	• Association du potager d'Awans	4
• Nouvelle carte de commerçant ambulant au 01/04/2014...	2	• Venue à Awans de Monseigneur l'Évêque de Liège, Jean-Pierre Delville	4
• Nouveaux types de collectes dans les recyparcs	2	• Naissances du 01/04/2013 au 30/06/2013	4
• Ruralité	2	• Décès du 01/04/2013 au 30/06/2013	4
		• Agend'@wans	4

STATION SERVICE ♦ MAGASIN ♦ SANDWICHERIE



Un magasin pour les petits outils de dernière minute
Un service traiteur de qualité à un prix des plus attractif

Une sandwicherie, de fraîcheur irréprochable et des saveurs variées
Des pompes de carburants de qualité Total pour les camions
Un vaste parking pour les camions avec douches pour se rafraîchir

7J/7 ♦ 24H/24
rue Chaussée 58 - 4342 Hognoul
Tél. 04 257 68 88
Fax 04 257 68 44

WWW.TRUCKCENTERHOGNOUL.BE

FORET TEJEAN
 Organisation de funérailles depuis 1881

04 263 59 10

Deux funéraires modernes, facilement accessibles et situés en plein coeur des villages d'Awans et de Villers-l'Évêque.

Funérarium FORET
rue des Ecoles 1
AWANS
(à côté de l'Ecole)

Funérarium FORET
rue Rond du Roi Albert 19
VILLERS-L'ÉVÊQUE
(ancienne superette)

CHAPELLE • RÉCEPTION 70 pers.

www.foret-tejean.be



À votre service avec :

- la découpe gratuite du bois et du verre
- la livraison à domicile
- le service après-vente
- la reproduction des clés
- les plaques d'immatriculation

27/1, rue Chaussée 4342 AWANS • Tél. : 04 228 21 00 • Fax : 04 228 21 01
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

Brasserie Le Waroux
 Brasserie-Restaurant

Espace Pizza et Pâtes fraîches
Nouveau concept : forfait à volonté

Ouvert en semaine de 10h à 22h - Week-end de 11h à 23h.
Rue de Bruxelles, 96 à 4340 Awans • Tél. : 04.367.67.06

La maison du chauffage
Lenoir & fils
CHAUFFAGE SANITAIRE CLIMATISATION

ENTRETIEN • DÉPANNAGE • INSTALLATION • DEVIS GRATUIT

▲ Chauffage
▲ Sanitaire
▲ Climatisation
▲ Pompe à chaleur

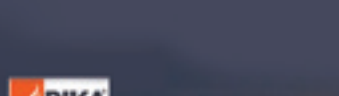
▲ Solaire
▲ Piscine
▲ Spa & Sauna

Rue de la Barrière 15
4342 Hognoul

Tél. 04 257 71 60
Fax 04 257 69 29

Agrégation CEFORTEC

Email: lenoir-spr@skynet.be **WWW.LENOIR-SPRL.BE**



La technologie autrichienne

Enfin des poêles à pellets **SILENCIEUX** et **ÉCONOMIQUES**

- Rendements supérieurs à 90%
- 100% indépendants de l'air ambiant
- Une régulation thermostatique
- Un confort de chaleur absolu
- Porte coulissante
- Écran couleurs tactile
- Raccordement à l'arrière ou par le dessus

Les poêles à pellets Rika sont étanches à l'air et conçus pour les maisons passives.

Be well Home
la maison chez toi

Rue des Moulins, 1 • 4342 Hognoul
Tél. : 04 276 79 04 • GSM : 0475 689 257
info@bewellhome.be • www.bewellhome.be



Grand Route, 72
4400 Fiemalle

Tél. : 04/234.12.13
www.optiquenervioptique.be



Rue des Moulins, 5
4342 Hognoul

Tél. : 04/257.67.37
www.effetsdoptique.be

PROGRESSIVE CENTER

Centre agréé pour tous types de progressifs - Centrage de vos verres par ordinateur Essaiage de votre monture par ordinateur - Garantie Optimum 3 ans, griffes, casse, perte et vol montures et verres (conditions en magasin)

crédit 0% 24 mois
Leçon d'optique et d'argot

-30%
sur montures et verres

Optique
Lentilles de contact
Acoustique
Service à domicile !

Pour les fêtes, rendez aux bons cadeaux

INSTITUT Secret de l'essentiel

Soins et massages • Modelage d'ongles • Maquillage
Épilations • Pédicure - Réflexologie • Pose de vernis permanent • Démonstration et atelier de maquillage

NOUVEAU Massage aux pochoirs

Mardi - mercredi - vendredi : samedi de 9h00 à 18h • Jeudi de 11h à 22h • Fermé le lundi

Rue J. Delmotte, 42 - 4340 Fooz • Tél. : 04 250 15 01 • GSM : 0494 921 350

Service du logement

L'Agence Immobilière Sociale (AIS) opérationnelle fin d'année !

Pour les personnes à petits revenus, que l'on soit jeunes, pensionnés, chômeurs ou en attente de régularisation ce n'est pas toujours facile de trouver un logement décent compte tenu d'une part du prix élevé des loyers mais également des cautions et exigences demandées par les propriétaires afin de se prémunir de certains payeurs ou de locataires peu respectueux des lieux qu'ils occupent. Autant de bonnes raisons qui ont encouragé Awans à s'associer aux communes voisines de Ans et de Saint-Nicolas pour constituer une Agence Immobilière sociale (AIS).

Qu'est-ce qu'une AIS ? Les Agences Immobilières Sociales sont des organismes constitués en association sans but lucratif qui agissent comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Le principe est simple, l'AIS prend en charge la gestion des immeubles en vue de



les louer à des ménages à la recherche d'un logement de qualité, tout en garantissant au propriétaire, le paiement des loyers.

Qui sont les propriétaires ? Toute personne physique ou morale qui souhaite louer son bien en évitant les embarras liés à cette gestion.

Qui sont les locataires ? Tout ménage ou personne à revenus précaires ou modestes, c'est-à-dire dont les revenus impossibles ne dépassent pas 24.100 euros pour une personne seule, ou 30.100 euros pour les personnes vivant habituellement ensemble. Ces montants étant majorés de 2.200 euros par enfant à charge. Remarque : Ces personnes ne peuvent détenir un logement en

pleine propriété ou en usufruit, sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou habitable.

Les avantages :

Pour les propriétaires : gestion du bien par l'AIS, recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations du locataire moyennant une participation modérée. Garantie du paiement du loyer. Suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état de dégradation (autre que l'usure normale). Exonération ou réduction du précompte immobilier. Aides à la réhabilitation et à la mise en conformité.

Pour les locataires : offre d'un logement à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille. Accompagnement social. Certitude d'habiter un logement répondant aux critères minimaux de salubrité en vigueur. Si en tant que propriétaire ou locataire, vous souhaitez obtenir des renseignements par rapport à l'AIS, veuillez contacter :

Info : Mme Carine Leus Tél. : 04/364.06.18
Email : carine.leus@awans.be

Police

Oui aux feux d'artifices et pétards mais pas dans n'importe quelles conditions !

Pour que les fêtes de fin d'année ne tournent pas au drame mais demeurent un moment de joie, respectez, s'il vous plaît les quelques conseils qui suivent :

- à la maison, stockez les artifices dans un endroit sec et hors d'atteinte des enfants ;
- lisez attentivement les notices d'utilisation ;
- pour la mise à feu, choisissez une zone bien dégagée, loin des habitations, des véhicules et des broussailles ;
- les spectateurs doivent rester à bonne distance ;
- pensez à nos amis les animaux, ceux-ci ont une frousse bleue de ce genre de bruit, mettez-les en lieu sûr ;
- ayez toujours à disposition un seau d'eau ou un extincteur ;
- sécurité = sobriété, pas d'alcool pour le tireur avant et pendant le tir ;

- protégez vos yeux avec des lunettes et ne portez pas de vêtements inflammables ;
- ne dirigez jamais un produit allumé vers une autre personne ;
- allumez les mèches avec les bras tendus (distance de sécurité minimale) ;
- n'essayez jamais d'allumer une seconde fois un artifice défectueux ;
- en cas de vent fort, annuler le tir de fusées.

Contacts utiles en cas d'accident.

- **Numéro des urgences : 100 ou 112**
- Hôpital militaire Reine Astrid
Rue Bruyn, 1 - 1120 Neder-over-Heembeek Tél. : 02/264 41 11
- Fondation Belge contre les Brûlures
Frans Landrainstraat, 43 - 1970 Wezembeek Oppem
Tél. : 02/649 65 89

Service des Affaires Économiques

Nouvelle carte de commerçant ambulant au 01/04/2014...

L'A.R. du 11 mars 2013 prévoit une nouvelle carte de commerçant ambulant ; celle-ci sera électronique et chaque commerçant ambulant doit se la procurer avant le 01/04/2014.

Veuillez noter que les frais qui découlent de ce renouvellement se chiffrent à 13 euros AVANT cette date et à 150 euros APRES. Ne tardez donc pas...

Info : Tél. : 04/364.06.28 · E-Mail : afeco@awans.be

Service environnement

Nouveaux types de collectes dans les recyparcs

Depuis le 1^{er} septembre 2013, il est permis de déposer dans les recyparcs d'Intradel des panneaux photovoltaïques. Ceux-ci suivent une filière de démantèlement et de recyclage. Les particuliers doivent néanmoins se restreindre à un dépôt d'un ou deux panneau(x) par visite. Par ailleurs, les recyparcs d'Intradel offrent désormais aux ménages la possibilité de se débarrasser de pneus usagers. Il s'agit à vrai dire d'un service de dépannage puisqu'en cas de remplacement de pneus par un spécialiste, ce dernier a l'obligation de reprendre gratuitement les pneus usés. Ainsi, le dépôt de ces pneus est limité à 5 pièces par ménage et par an. Attention, tous les types de pneus ne sont pas admis. Pour des informations supplémentaires à ce sujet, vous pouvez soit téléphoner au service de l'Environnement de la Commune au 04/364.06.33, soit consulter le site www.intradel.be.



Directeur général

Grades légaux « Ne dites plus Secrétaire communal... »

La gouvernance et la gestion locales ont connu ces derniers temps différentes réformes. L'une des dernières en date, modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre dernier. Elle concerne, entre autres, le Secrétaire communal et le Receveur local.

L'objectif déclaré de cette réforme est d'implémenter un nouveau schéma organisationnel des administrations locales dans le but d'améliorer leur fonctionnement. À cette fin, le décret consacre et apporte aux acteurs locaux tout un éventail d'outils réputés utiles à cette meilleure organisation : le contrat d'objectifs, le comité de direction ou encore l'organigramme.

Cette vision modernisée de la gestion locale, souhaitée par le Ministre FURLAN, nécessitait également une réforme profonde des grades légaux, le secrétaire communal et le receveur local.

Leurs missions, le moment et le cadre de leur intervention au sein des processus décisionnels ont ainsi été **révisés et renforcés**.

Le secrétaire communal comme directeur général

Le nouveau décret investit ainsi le secrétaire communal de la direction générale des services.

En cette qualité, il est chargé :

- de la préparation et l'exécution des axes politiques fondamentaux contenus dans les instruments ad hoc (actuellement le programme de politique générale et à l'avenir le programme

stratégique transversal),

- de la préparation des dossiers soumis aux organes de décision,
- de la présidence du comité de direction et de la mise sur pied d'un système de contrôle interne.
- Sa qualité de chef de personnel, déjà consacrée dans les textes actuels, est consolidée puisqu'il participera dorénavant activement au recrutement du personnel et son évaluation et qu'il aura le pouvoir d'infliger lui-même les sanctions mineures de la réprimande et de l'avertissement.

Le receveur local comme directeur financier

Quant au receveur, le législateur régional l'érige en véritable inspecteur des finances locales, gardien de la légalité et de la logique économique et financière de l'administration. Il lui appartiendra de donner, dès l'entame du processus décisionnel, sur tout dossier ayant un impact financier (et ils sont pléthoriques !) mais aussi de formuler d'initiative toutes suggestions de nature à accroître l'efficacité et l'efficacité des moyens engagés ou à réaliser des économies ou des recettes.

Quoi qu'il en soit, malgré cette (r)évolution fonctionnelle et terminologique, nous restons, Madame la Directrice financière et moi-même, ainsi que l'ensemble des services de l'Administration, au service et à l'écoute du questionnaire de tous nos concitoyens !

Éric DECHAMPS, Directeur général

Service Population/Etat-civil

Les extraits de casier judiciaire communal

Les extraits de casier judiciaire communal remplacent le certificat de bonne conduite, vie et mœurs. La délivrance de l'extrait de casier judiciaire communal appartient au bourgmestre. Il suffit de se présenter au service de la population. Le document est gratuit. Il ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Dans certains cas (maladie, infirmité ou absence), il peut être remis à une tierce personne si celle-ci prouve qu'elle y est dûment autorisée.

Actuellement, il existe 3 types d'extrait établis selon l'activité pour laquelle ils sont destinés :

- le modèle visé à l'article 596, al.2 du Code d'Instruction criminelle (CIC) ou modèle "Mineurs" : extrait de casier judiciaire demandé pour accéder à une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs. Ex: gardienne ONE, enseignant, ...

Agence de Développement Local

Changement au niveau des instances de l'ADL

Depuis le mois de septembre, les différentes instances dirigeant de l'ADL ont été modifiées. En effet, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence accueillent désormais trois acteurs économiques de l'entité. Émanant du Comité de Pilotage, Madame Michèle Hardenne, Monsieur Laurent Streel et Monsieur Valéry Zygmuntowicz apporteront leur vision de terrain. De plus, pour représenter la culture, venant du Foyer Culturel, Madame Séverine Defaux intégrera aussi ces deux instances, comme les trois représentants économiques et disposera d'un droit de vote.

Secrétariat du Bourgmestre

Danse avec les stars... d'Awans !

Vif succès pour le souper des pensionnés de cette édition 2013 à Awans, quelques 450 convives ont participé à la soirée organisée en leur honneur par les autorités awansoises. Les pensionnés, pré-pensionnés et personnes à mobilité réduite ont été reçus par l'ensemble du collège communal ainsi que les conseillers communaux.

Un délicieux menu était prévu : terrine de poissons en entrée, suivie d'une crème d'asperges, d'un lapereau farci et de ses petits légumes en guise de plat de résistance, pour terminer en beauté par le fondant au chocolat et sa crème glacée. Le repas a laissé place ensuite à la danse où les participants ont pu littéralement se déchainer sur le dance floor.



Parmi les plus alertes, notons la démonstration annuelle de Madame Jacqueline Degré, âgée de 83 ans, qui enchaîne à tour de bras les grands écartés sur la piste de danse.

Les pensionnaires des maisons de repos n'étaient pas en reste non plus, ils ont pu « swinguer » gaiement lors de la soirée, aidés par leurs assistantes qui étaient des plus entraînantes également. Les retraités sont de plus en plus actifs et le 3^e âge, comme on le nommait auparavant, est devenu le « Bel âge ». Les jeunes n'ont qu'à bien se tenir. Nos aînés nous le montrent plus que jamais. Laissant les soucis au vestiaire, les fêtes ont profité de leurs retrouvailles bien méritées.

- le modèle visé à l'article 596, al. 1^{er} du CIC : extrait de casier judiciaire demandé pour accéder à une activité dont les conditions d'accès ou d'exercice sont réglementées (définies par des dispositions légales ou réglementaires). Ex: débitant de boissons, détectif privé, taxi, gérant d'établissement de crédit, tireur sportif, chasse, armes, ...

- le modèle visé à l'article 595 du CIC : extrait de casier judiciaire demandé pour accéder à une activité dont les conditions d'accès ou d'exercice ne sont pas réglementées. Ex: demande de logement social, décoration du travail, ...

Délais d'obtention :

- modèle "Mineurs" : après avis de la Police
- autres modèles : immédiat

Info : Tél. : 04/364.06.11 · E-mail : popec@awans.be

Ces 5 nouveaux membres viendront compléter les rangs des anciens membres ayant souhaité continuer l'aventure à savoir Madame Michèle Hardenne (Conseillère fiscaliste et écrivain-romancière), Madame Carine Louwet (Agence bancaire Belfius), Madame Claire Paulissen (SPRL Gelaesen), Monsieur Laurent Streel (Ferme Streel) ainsi que Monsieur Valéry Zygmuntowicz (Almava Consulting).

Info : Tél. : 04/257.71.62 · E-Mail : info@adl-awans.be

Dégustation au PETIT MARCHÉ DE NOËL DE L'ALBEROBELLO
du 1^{er} au 31 décembre 2013
sur sa terrasse couverte et chauffée...
Au programme :
Huîtres, Foie gras, Champagne, Vins d'Alsace...

Dès à présent vous pouvez réserver votre Soirée de la Saint Sylvestre : l'Alberobello vous a d'ores et déjà concocté un menu spécial Nouvel An
(attention les places sont limitées)

Sans oublier la CHOUCRUTE TRADITIONNELLE
du 1^{er} de l'an (réservation souhaitée)

Pietro, Giulia et toute leur équipe vous attendent et se réjouissent de partager avec vous tous ces moments de fêtes !

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER NOTRE SITE : www.alberobello.be

Entrée gratuite

Circus loncin

CASINO GAMES

Rue Edouard Colson, 297 • 4431 Loncin
Tél. : 04/371.90.22 • Email : loncin@circus.be

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 10h00 à 4h00 • Vendredi de 10h00 à 5h00
Samedi de 12h00 à 5h00 • Dimanche de 12h00 à 4h00

Accès interdit aux moins de 21 ans • Tenue correcte souhaitée • Carte d'identité obligatoire • Entrée gratuite

Circus groupe

nouveau

Tous les jeux de votre salle Circus sont en ligne sur le site www.circus.be

lors de votre inscription, inscrivez le code « **loncin** » dans la case « **code parrainage** » et profitez de nombreux bonus !!!

Maya

Centre de repassage

.. Paiement avec Titres-service ..

04 372 12 52 • 0471 89 51 86

114 route de Bruxelles • 4340 Awans

JM

S.A. TRAVAUX PUBLICS

Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Glissières de sécurité • Glissières mixtes bois - métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin • T. 04 263 55 28 • F. 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Les Pompes Funèbres Hesbignones

GRUPE MOSANES

04 225 08 28 info@lesmosanes.be

Nouveau

Funérarium KERSTENNE | Rue de la Station, 40 AWANS

Funérarium KERSTENNE | Rue Joseph Valleye, 9 VILLERS L'ÉVÊQUE

CARROSSERIE Georges et Ricardo TOMAGRA

(ancienne carrosserie Fiat Borée)

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Rue Chaussée, 92 - HOGNOUL

Tél. : 04 262 38 07

(Aux anciens établissements Borée)

Piscines • Spas • Saunas • Hammams depuis 35 ans

OUVERTURE pour la saison 2014

Rue de l'Estampage, 16
4340 Awans
(Nouveau zoning derrière Ikea)

04 263 89 11
www.tahitipiscines.be
info@tahitipiscines.be

TAHITI PISCINES

LUSSIS London

TOYOTA

Today Tomorrow Toyota

LUSSIS-KNAPEN SA

Rue Edouard Colson 278, 4431 Loncin (Ans)
T +32 4 234 91 61 | F +32 4 234 10 94 | lussis_knapen@toyotalabelgium.net

Restaurant - pizzeria Alberobello

Cuisine et cadre typiquement italien
Spécialité de poissons et crustacés

Chaussée de Bruxelles, 40
4340 Awans
Tél. : 04.239.18.88
Fax : 04.263.37.19
Fermé le jeudi

Site: www.alberobello.be
E-mail: alberobello@skynet.be

Spécialités des Pouilles (sud de l'Italie)
POISSONS - CRUSTACÉS - HOMARD
Grillades au feu de bois
Plats et pizzas à emporter • Grande terrasse

Dimanche midi (sauf jours fériés) : la carte à 1/2 prix
(excepté poissons et boissons)